Démarche : TEST - REPARTITION ET EXERCICE DES COMPETENCES DES

COLLECTIVITES TERRITORIALES- MODELE

: ORGANISME TEST Organisme

Identité du demandeur

Email	
Civilité	
Nom	
Prénom	

Formulaire

DEMARCHE DE TEST - DECLARATIVE

Les dossiers sont très régulièrement supprimés.

Le projet de loi « décentralisation, différenciation et déconcentration » s'inscrit dans le nouvel acte de décentralisation adaptée à chaque territoire et a pour objet de clarifier et d'adapter la répartition et l'exercice des compétences des collectivités territoriales, afin que le service public soit amélioré et rendu au plus près des citoyens.

Trois thématiques ont été identifiées (logement, transports, transition écologique) mais d'autres domaines peuvent être également abordés.

L'objectif de cette réflexion est d'interroger l'organisation des relations entre les collectivités locales et l'État, selon les différentes modalités (transfert de compétence, délégation de compétence, contractualisation, participation à la gouvernance d'instances).

C'est également l'occasion de proposer une adaptation des règles applicables (différenciation locale, expérimentation, adaptation réglementaire) dans le cas de spécificités locales.

Les réponses apportées seront analysées et synthétisées pour élaborer une synthèse départementale

seigner ce questionnaire.

Nous vous remercions pour le temps que vous aurez consacré à rens JE SUIS
Représentant institutionnel Cochez la mention applicable Oui
Non
Si oui, sélectionnez le champs dans la liste déroulante ci-après Cochez la mention applicable, plusieurs valeurs possibles Parlementaire
☐ Maire

TEST - REPARTITION ET EXERCICE DES COMPETENCES DES COLLECTIVITES TERRITORIALES- MO
Président PETR
Conseiller ou conseillère départemental(e)
Conseiller ou conseillère régional(e)
Représentant socioéconomique Cochez la mention applicable Oui
Non
Si oui, sélectionnez le champs dans la liste déroulante ci-après Cochez la mention applicable, une seule valeur possible Chambre consulaire
Dirigent d'entreprises (PME / ETI)
☐ Autre
1 - LOGEMENT
Aides à la pierre
Situation dans les Hautes-Pyrénées: Les aides à la pierre assurant le financement des logements sociaux publics et la rénovation des logements privés (ANAH) sont gérées dans les Hautes-Pyrénées par l'État, via la direction départementale des territoires. Un partenariat fort avec les collectivités locales permet de structurer le territoire sous la forme de 8 opérations programmées d'amélioration de l'Habitat. 90 % des logements sociaux sont concentrés sur l'agglomération TLP. Les EPCI a fiscalité propre disposant d'un PLH peuvent demander à être délégataires de ces aides.
Pensez-vous que l'exercice actuel des compétences en matière d'aide à la pierre soit satisfaisant ? Cochez la mention applicable Oui
□ Non
Quelle(s) serai(en)t, selon vous, la/les collectivité(s) qui devrai(en)t assurer cette compétence ? (choix à prioriser)
Cochez la mention applicable, plusieurs valeurs possibles Commune
☐ EPCI
☐ Département
Région
☐ Autre
Si autre, veuillez préciser
or active, recoined precises

En cas de compétence partagée, quelle serait, selon vous, la collectivité chef de file Cochez la mention applicable, une seule valeur possible EPCI	
☐ Département	
Région	
☐ Autre	
Si autre, veuillez préciser	
Selon vous, selon quelle modalité devrait être exercée cette compétence ? Cochez la mention applicable, une seule valeur possible Transfert de la compétence	
Délégation de la compétence	
☐ Contractualisation	
Participation à la gouvernance d'instances	
Expliquez vos choix / observations	
Selon vous, y aurait-il un intérêt à une adaptation du droit aux spécificités locales pour exercer cette compe Cochez la mention applicable Oui	étence
Cochez la mention applicable	étence
Cochez la mention applicable Oui	étence
Cochez la mention applicable Oui Non Si oui, selon quelle modalité ? Cochez la mention applicable, une seule valeur possible	étence
Cochez la mention applicable Oui Non Si oui, selon quelle modalité? Cochez la mention applicable, une seule valeur possible Différenciation	étence

L'habitat indigne

Situation dans les Hautes-Pyrénées :

Les pouvoirs de police en matière d'habitat insalubre indécent ou dangereux sont répartis entre plusieurs acteurs : le préfet partage le pouvoir de police avec les services communaux d'hygiène et de sécurité (SCHS) pour les problèmes d'insalubrité ; les maires disposent de pouvoirs de police spéciaux en matière du péril et d'indécence. Au titre de ses pouvoirs de police générale, le maire doit faire cesser toute situation de risque portée à sa connaissance. La loi Alur de 2014 rend possible le transfert des pouvoirs de police

TEST - REPARTITION ET EXERCICE DES COMPETENCES DES COLLECTIVITES TERRITORIALES- MO spéciale au président des EPCI si l'EPCI a la compétence Habitat et si aucun maire de l'EPCI ne s'y oppose.

Le pôle départemental de lutte contre l'habitat réunit sous l'autorité du Préfet, les acteurs institutionnels pour coordonner l'action publique et assister les élus dans l'exercice de leur pouvoir de police.

Pensez-vous que l'exercice actuel des compétences de police en matière d'habitat insalubre soit satisfaisant Cochez la mention applicable Oui
Non
Quelle(s) serai(en)t, selon vous, la/les collectivité(s) qui devrai(en)t assurer cette compétence ? choix à prioriser
Cochez la mention applicable, plusieurs valeurs possibles Commune
☐ EPCI
☐ Département
Région
☐ Autre
Si autre, veuillez préciser
En cas de compétence partagée, quelle serait, selon vous, la collectivité chef de file ? Cochez la mention applicable, une seule valeur possible Commune
☐ EPCI
☐ Département
Région
Autre
Si autre, veuillez préciser
Selon vous, selon quelle modalité devrait être exercée cette compétence ? Cochez la mention applicable, une seule valeur possible Transfert de la compétence
Délégation de la compétence
Contractualisation
Participation à la gouvernance d'instances
Expliquez vos choix / observations – si possible avec un exemple concret

?

Selon vous, y aurait-il un intérêt à une adaptation du droit aux spécificités locales pour exercer cette compétence Cochez la mention applicable Oui
□ Non
Si oui, selon quelle modalité ? Cochez la mention applicable, une seule valeur possible Différenciation
☐ Expérimentation
Adaptation règlementaire
Expliquer votre choix / observations – si possible avec un exemple concret
Le zonage des politiques fiscales
Situation dans les Hautes-Pyrénées: Le zonage national dit « de Robien » retient 14 communes autour de Tarbes classées en zone B2 (moyennement tendue). Le reste du département est classé en zone C (« faible tension »). Une analyse plus fine du marché du logement conduit néanmoins à observer des zones de tension infra-terroriales (axe Tarbes - Lourdes, Argeles-Gazost, Bagnères de Bigorre, …).
Actuellement, la compétence de définition du zonage est uniquement ministérielle.
Pensez-vous que l'exercice actuel des compétences en matière de zonage des politiques fiscales soit satisfaisant ? Cochez la mention applicable Oui
□ Non
Quelle(s) serai(en)t, selon vous, la/les collectivité(s) qui devrai(en)t assurer cette compétence ? choix à prioriser
Cochez la mention applicable, plusieurs valeurs possibles Commune
☐ EPCI
☐ Département
Région
☐ Autre
Si autre, veuillez préciser
En cas de compétence partagée, quelle serait, selon vous, la collectivité chef de file ? Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

TEST - REPARTITION ET EXERCICE DES COMPETENCES DES COLLECTIVITES TERRITORIALES- MO
☐ EPCI
☐ Département
Région
☐ Autre
Si autre, veuillez préciser
Selon vous, selon quelle modalité devrait être exercée cette compétence ? Cochez la mention applicable, une seule valeur possible Transfert de la compétence
Délégation de la compétence
☐ Contractualisation
Participation à la gouvernance d'instances
Funding and a shade of a base matical a
Expliquer vos choix / observations
Selon vous, y aurait-il un intérêt à une adaptation du droit aux spécificités locales pour exercer cette compétence Cochez la mention applicable Oui
□ Non
Selon quelle modalité Cochez la mention applicable, une seule valeur possible Différenciation
☐ Expérimentation
Adaptation réglementaire
Expliquer votre choix / observations – si possible avec un exemple concret
Autre domaine en matière de logement
Quel serait ce domaine ?
Quelle(s) serai(en)t, selon vous, la/les collectivité(s) qui devrai(en)t assurer cette compétence ? choix à prioriser
Cochez la mention applicable, plusieurs valeurs possibles

TEST - REPARTITION ET EXERCICE DES COMPETENCES DES COLLECTIVITES TERRITORIALES- MO
☐ EPCI
☐ Département
Région
☐ Autre
Si autre, veuillez préciser
En cas de compétence partagée, quelle serait, selon vous, la collectivité chef de file ? Cochez la mention applicable, une seule valeur possible Commune
☐ EPCI
☐ Département
Région
Autre
Si autre, veuillez préciser
Selon vous, selon quelle modalité devrait être exercée cette compétence ? Cochez la mention applicable, une seule valeur possible Transfert de la compétence
Délégation de la compétence
☐ Contractualisation
Participation à la gouvernance d'instances
Expliquer vos choix / observations
Selon vous, y aurait-il un intérêt à une adaptation du droit aux spécificités locales pour exercer cette compétence Cochez la mention applicable Oui
Non
Selon quelle modalité Cochez la mention applicable, une seule valeur possible Différenciation
☐ Expérimentation
Adaptation réglementaire
Expliquer votre choix / observations – si possible avec un exemple concret

TRANSPORT

Transport routier

Situation dans les Hautes-Pyrénées :

 Les routes sont aujourd'hui perçues par l'ensemble des usagers comme relevant d'une responsabilité locale. La distinction entre routes nationales et routes relevant des collectivités est de moins en moins comprise.

Dans les Hautes-Pyrénées, en dehors le l'A64 concédée, l'État, par l'intermédiaire de la direction interdépartementale des routes du Sud-Ouest, gère environ 40 Km de routes (RN21) et le Conseil Départemental gère le réseau routier d'environ 3 000 Km.

Pensez-vous que l'exercice actuel des compétences en matière de transport routier soit satisfaisant ? Cochez la mention applicable Oui
☐ Non
Quelle(s) serai(en)t, selon vous, la/les collectivité(s) qui devrai(en)t assurer cette compétence ? choix à prioriser
Cochez la mention applicable, plusieurs valeurs possibles Commune
☐ EPCI
☐ Département
Région
☐ Autre
Si autre, veuillez préciser
En cas de compétence partagée, quelle serait, selon vous, la collectivité chef de file ? Cochez la mention applicable, une seule valeur possible Commune
☐ EPCI
☐ Département
Région
☐ Autre
Si autre, veuillez préciser
Selon vous, selon quelle modalité devrait être exercée cette compétence ? Cochez la mention applicable, une seule valeur possible Transfert de la compétence
Délégation de la compétence
☐ Contractualisation

Expliquer vos choix / observations
Selon vous, y aurait-il un intérêt à une adaptation du droit aux spécificités locales pour exercer cette compétence ? Cochez la mention applicable Oui
□ Non
Selon quelle modalité Cochez la mention applicable, une seule valeur possible Différenciation
☐ Expérimentation
Adaptation réglementaire
Expliquer votre choix / observations – si possible avec un exemple concret
Expliquel votre choix / observations – si possible avec on exemple concret
Transport ferroviaire
Situation dans les Hautes-Pyrénées: La gestion du réseau ferré national par une collectivité territoriale ou un groupement ne peut concerner que « les lignes d'intérêt local ou régional à faible trafic du réseau ferré national » et les collectivités compétentes « en matière de développement économique » c'est à dire, la région. La loi d'orientation des mobilités ouvre cette possibilité d'un transfert de gestion aux régions et à toute collectivité reconnue autorité organisatrice de transport. Le projet de loi d'orientation des mobilités permet un transfert de gestion des lignes du réseau ferré national d'intérêt local ou régional vers les régions, moyennant une soulte tenant compte des impacts économiques qui en résultent pour les parties. La région Occitanie notamment a fait connaître son intérêt pour ce transfert de gestion.
Pensez-vous que l'exercice actuel des compétences en matière de transport ferroviaire soit satisfaisant ? Cochez la mention applicable Oui
□ Non
Quelle(s) serai(en)t, selon vous, la/les collectivité(s) qui devrai(en)t assurer cette compétence ? Cochez la mention applicable, plusieurs valeurs possibles Commune
☐ EPCI
☐ Département
Région

TEST - REPARTITION ET EXERCICE DES COMPETENCES DES COLLECTIVITES TERRITORIALES- M
☐ Autre
Si autre, veuillez préciser
En cas de compétence partagée, quelle serait, selon vous, la collectivité chef de file ? Cochez la mention applicable, une seule valeur possible Commune
☐ EPCI
☐ Département
Région
☐ Autre
Si autre, veuillez préciser
Selon vous, selon quelle modalité devrait être exercée cette compétence ? Cochez la mention applicable, une seule valeur possible Transfert de la compétence
Délégation de la compétence
Contractualisation
Participation à la gouvernance d'instances
Expliquer vos choix / observations
Selon vous, y aurait-il un intérêt à une adaptation du droit aux spécificités locales pour exercer cette compétence ? Cochez la mention applicable Oui
□ Non
Selon quelle modalité Cochez la mention applicable, une seule valeur possible Différenciation
☐ Expérimentation
Adaptation réglementaire
Expliquer votre choix / observations – si possible avec un exemple concret

Autre domaine en matière de transport

Quel serait ce domaine ?
Quelle(s) serai(en)t, selon vous, la/les collectivité(s) qui devrai(en)t assurer cette compétence ? Cochez la mention applicable, plusieurs valeurs possibles Commune
☐ EPCI
☐ Département
Région
Autre
Si autre, veuillez préciser
En cas de compétence partagée, quelle serait, selon vous, la collectivité chef de file ? Cochez la mention applicable, une seule valeur possible Commune
□ EPCI
☐ Département
Région
Autre
Si autre, veuillez préciser
Selon vous, selon quelle modalité devrait être exercée cette compétence ? Cochez la mention applicable, une seule valeur possible Transfert de la compétence
Délégation de la compétence
Contractualisation
Participation à la gouvernance d'instances
Fundamental chair / charmations
Expliquer vos choix / observations
Selon vous, y aurait-il un intérêt à une adaptation du droit aux spécificités locales pour exercer cette comp Cochez la mention applicable Oui
□ Non

Selon quelle modalité Cochez la mention applicable, une seule valeur possible Différenciation
Expérimentation
Adaptation réglementaire
Expliquer votre choix / observations – si possible avec un exemple concret
TRANSITION ECOLOGIQUE
Biodiversité
Situation dans les Hautes-Pyrénées: L'État assure la mise en place et le pilotage du dispositif Natura 2000 : cohérence avec la stratégie régionale de biodiversité et la trame verte et bleue, choix des sites et mise en œuvre de leur DOCOB (Document d'Objectifs), harmonisation des mesures, évaluation de la mise en œuvre.
Le préfet prend l'arrêté d'approbation du DOCOB, et prend l'ensemble des décisions sur les dossiers individuels de subvention pour la partie relative à l'Etat, en lien avec le conseil régional.
L'État instruit les dossiers d'animation Natura 2000, d'élaboration/révision des DOCOB et des contrats Natura 2000. Il évalue périodiquement l'état de conservation.
Enfin il assure le pilotage du réseau départemental, et la supervision et le pilotage des animateurs sur chaque site.
Pensez-vous que l'exercice actuel des compétences en matière de biodiversité – dispositif Natura 2000 soit satisfaisant ? Cochez la mention applicable Oui
□ Non
Quelle(s) serai(en)t, selon vous, la/les collectivité(s) qui devrai(en)t assurer cette compétence ? Cochez la mention applicable, plusieurs valeurs possibles Commune
☐ EPCI
☐ Département
Région
Autre
Si autre, veuillez préciser

Commune FPCI Département Région Autre Si autre, veuillez préciser Selon vous, selon quelle modalité devrait être exercée cette compétence ? Coche≥ la mention applicable, une seule valeur possible Transfert de la compétence Délégation de la compétence Délégation à la gouvernance d'instances Expliquer vos choix / observations Participation à la gouvernance d'instances Selon vous, y aurait-il un intérêt à une adaptation du droit aux spécificités locales pour exercer cette compétence ? Coche≥ la mention applicable Oui Non Selon quelle modalité Coche≥ la mention applicable, une seule valeur possible Expérimentation Expérimentation Expérimentation Expérimentation Adaptation réglementaire	En cas de compétence partagée, quelle serait, selon vous, la collectivité chef de file ? Cochez la mention applicable, une seule valeur possible	
Département Région Autre Si autre, veuillez préciser Selon vous, selon quelle modalité devrait être exercée cette compétence ? Cochez la mention applicable, une seule valeur possible Transfert de la compétence Délégation de la compétence Contractualisation Participation à la gouvernance d'instances Expliquer vos choix / observations Selon vous, y aurait-il un intérêt à une adaptation du droit aux spécificités locales pour exercer cette compétence ? Cochez la mention applicable Oui Non Selon quelle modalité Cochez la mention applicable, une seule valeur possible Différenciation Expérimentation		
Région Autre Si autre, veuillez préciser Selon vous, selon quelle modalité devrait être exercée cette compétence ? Cochez la mention applicable, une seule valeur possible Transfert de la compétence Délégation de la compétence Contractualisation Participation à la gouvernance d'instances Expliquer vos choix / observations Selon vous, y aurait-il un intérêt à une adaptation du droit aux spécificités locales pour exercer cette compétence ? Cochez la mention applicable Oui Non Selon quelle modalité Cochez la mention applicable, une seule valeur possible Différenciation Expérimentation	☐ EPCI	
Si autre, veuillez préciser Si autre, veuillez préciser Selon vous, selon quelle modalité devrait être exercée cette compétence ? Cochez la mention applicable, une seule valeur possible Transfert de la compétence Délégation de la compétence Contractualisation Participation à la gouvernance d'instances Expliquer vos choix / observations Selon vous, y aurait-il un intérêt à une adaptation du droit aux spécificités locales pour exercer cette compétence ? Cochez la mention applicable Oui Non Selon quelle modalité Cochez la mention applicable, une seule valeur possible Différenciation Expérimentation	☐ Département	
Si autre, veuillez préciser Selon vous, selon quelle modalité devrait être exercée cette compétence ? Cochez la mention applicable, une seule valeur possible Transfert de la compétence Délégation de la compétence Contractualisation Participation à la gouvernance d'instances Expliquer vos choix / observations Selon vous, y aurait-il un intérêt à une adaptation du droit aux spécificités locales pour exercer cette compétence ? Cochez la mention applicable Oui Non Selon quelle modalité Cochez la mention applicable, une seule valeur possible Différenciation Expérimentation	Région	
Selon vous, selon quelle modalité devrait être exercée cette compétence ? Cochez la mention applicable, une seule valeur possible Transfert de la compétence Délégation de la compétence Contractualisation Participation à la gouvernance d'instances Expliquer vos choix / observations Selon vous, y aurait-il un intérêt à une adaptation du droit aux spécificités locales pour exercer cette compétence ? Cochez la mention applicable Oui Non Selon quelle modalité Cochez la mention applicable, une seule valeur possible Différenciation Expérimentation	Autre	
Cochez la mention applicable, une seule valeur possible Transfert de la compétence Délégation de la compétence Contractualisation Participation à la gouvernance d'instances Expliquer vos choix / observations Expliquer vos choix / observations Selon vous, y aurait-il un intérêt à une adaptation du droit aux spécificités locales pour exercer cette compétence ? Cochez la mention applicable Oui Non Selon quelle modalité Cochez la mention applicable, une seule valeur possible Différenciation Expérimentation	Si autre, veuillez préciser	
Cochez la mention applicable, une seule valeur possible Transfert de la compétence Délégation de la compétence Contractualisation Participation à la gouvernance d'instances Expliquer vos choix / observations Expliquer vos choix / observations Selon vous, y aurait-il un intérêt à une adaptation du droit aux spécificités locales pour exercer cette compétence ? Cochez la mention applicable Oui Non Selon quelle modalité Cochez la mention applicable, une seule valeur possible Différenciation Expérimentation		
Contractualisation Participation à la gouvernance d'instances Expliquer vos choix / observations Selon vous, y aurait-il un intérêt à une adaptation du droit aux spécificités locales pour exercer cette compétence ? Cochez la mention applicable Oui Non Selon quelle modalité Cochez la mention applicable, une seule valeur possible Différenciation Expérimentation	Cochez la mention applicable, une seule valeur possible	
Expliquer vos choix / observations Selon vous, y aurait-il un intérêt à une adaptation du droit aux spécificités locales pour exercer cette compétence? Cochez la mention applicable Oui Non Selon quelle modalité Cochez la mention applicable, une seule valeur possible Différenciation Expérimentation	Délégation de la compétence	
Expliquer vos choix / observations Selon vous, y aurait-il un intérêt à une adaptation du droit aux spécificités locales pour exercer cette compétence ? Cochez la mention applicable Oui Non Selon quelle modalité Cochez la mention applicable, une seule valeur possible Différenciation Expérimentation	☐ Contractualisation	
Selon vous, y aurait-il un intérêt à une adaptation du droit aux spécificités locales pour exercer cette compétence ? Cochez la mention applicable Oui Non Selon quelle modalité Cochez la mention applicable, une seule valeur possible Différenciation Expérimentation	Participation à la gouvernance d'instances	
Cochez la mention applicable Oui Non Selon quelle modalité Cochez la mention applicable, une seule valeur possible Différenciation Expérimentation	Expliquer vos choix / observations	
Selon quelle modalité Cochez la mention applicable, une seule valeur possible Différenciation Expérimentation	Cochez la mention applicable	oétence ?
Cochez la mention applicable, une seule valeur possible Différenciation Expérimentation	☐ Non	
	Cochez la mention applicable, une seule valeur possible	
Adaptation réglementaire	Expérimentation	
	Adaptation réglementaire	
Expliquer votre choix / observations – si possible avec un exemple concret	Expliquer votre choix / observations – si possible avec un exemple concret	
l I		

Energies renouvelables

Situation dans les Hautes-Pyrénées :

La loi énergie-climat du 8 novembre 2019 prévoit que 33% de la consommation finale brute d'énergie en 2030 devra être assurée par des énergies renouvelables. A ce

TEST - REPARTITION ET EXERCICE DES COMPETENCES DES COLLECTIVITES TERRITORIALES- MO jour dans les Hautes-Pyrénées, ce taux est d'environ 15% si l'on ne prend pas en compte la production des grandes centrales hydroélectriques.

L'aide publique au financement des projets est assurée via des appels à projets organisés par l'ADEME au niveau national ou régional. La Région contribue aussi au développement des énergies renouvelables par son implication financière sur les projets, soit en complément de l'ADEME soit au travers d'appels à projets spécifiques.

Cochez la mention applicable Oui
Non
Quelle(s) serai(en)t, selon vous, la/les collectivité(s) qui devrai(en)t assurer cette compétence ? Cochez la mention applicable, plusieurs valeurs possibles Commune
☐ EPCI
☐ Département
Région
Autre
Si autre, veuillez préciser
Si autre, veuillez precisei
En cas de compétence partagée, quelle serait, selon vous, la collectivité chef de file ? Cochez la mention applicable, une seule valeur possible Commune
☐ EPCI
☐ Département
Région
☐ Autre
Si autre, veuillez préciser
Selon vous, selon quelle modalité devrait être exercée cette compétence ? Cochez la mention applicable, une seule valeur possible Transfert de la compétence
Délégation de la compétence
☐ Contractualisation
Participation à la gouvernance d'instances
Expliquer vos choix / observations

Selon vous, y aurait-il un intérêt à une adaptation du droit aux spécificités locales pour exercer cette compétence ? Cochez la mention applicable Oui
□ Non
Selon quelle modalité Cochez la mention applicable, une seule valeur possible Différenciation
Expérimentation
Adaptation réglementaire
Expliquer votre choix / observations – si possible avec un exemple concret
Autre domaine en matière de transition écologique
Quel serait ce domaine ?
Quelle(s) serai(en)t, selon vous, la/les collectivité(s) qui devrai(en)t assurer cette compétence ? Cochez la mention applicable, plusieurs valeurs possibles Commune
☐ EPCI
☐ Département
Région
Autre
Si autre, veuillez préciser
En cas de compétence partagée, quelle serait, selon vous, la collectivité chef de file ? Cochez la mention applicable, une seule valeur possible Commune
☐ EPCI
☐ Département
Région
Autre
Si autre, veuillez préciser

Selon vous, selon quelle modalité devrait être exercée cette compétence ?

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible Transfert de la compétence
Délégation de la compétence
Contractualisation
Participation à la gouvernance d'instances
Expliquer vos choix / observations
Selon vous, y aurait-il un intérêt à une adaptation du droit aux spécificités locales pour exercer cette compétence ? Cochez la mention applicable Oui
Non
Selon quelle modalité
Cochez la mention applicable, une seule valeur possible Différenciation
☐ Expérimentation
Adaptation réglementaire
Expliquer votre choix / observations – si possible avec un exemple concret
Expiriçõe de die ix y observations of possible de de direction exemple contract
AUTRES DOMAINES (omplei gulturo contá etc.)
AUTRES DOMAINES (emploi, culture, santé, etc.)
Quel serait ce domaine ?
Quelle(s) serai(en)t, selon vous, la/les collectivité(s) qui devrai(en)t assurer cette compétence ? Cochez la mention applicable, plusieurs valeurs possibles Commune
☐ EPCI
☐ Département
Région
Autre
Si autre, veuillez préciser
En cas de compétence partagée, quelle serait, selon vous, la collectivité chef de file ? Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

TEST - REPARTITION ET EXERCICE DES COMPETENCES DES COLLECTIVITES TERRITORIALES- N	10
☐ EPCI	
☐ Département	
Région	
☐ Autre	
Si autre, veuillez préciser	
Selon vous, selon quelle modalité devrait être exercée cette compétence ? Cochez la mention applicable, une seule valeur possible Transfert de la compétence	
Délégation de la compétence	
Contractualisation	
Participation à la gouvernance d'instances	
Expliquer vos choix / observations	
Selon vous, y aurait-il un intérêt à une adaptation du droit aux spécificités locales pour exercer cette compétence ? Cochez la mention applicable Oui	
□ Non	
Selon quelle modalité Cochez la mention applicable, une seule valeur possible Différenciation	
☐ Expérimentation	
Adaptation réglementaire	
Expliquer votre choix / observations – si possible avec un exemple concret	